



LE CSC AU-DELA DES PONTS à STRASBOURG

RECHERCHE SON.SA DIRECTEUR.TRICE

CDI à plein temps

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Le Centre Socioculturel Au-delà des Ponts bénéficie d'un agrément Centre Social de la CAF du Bas-Rhin depuis 2011 pour développer son Projet social sur le territoire strasbourgeois du Port-du-Rhin. Ce quartier est engagé dans une importante dynamique d'évolution urbanistique qui amène une diversification socio-démographique. Les habitants de la partie ancienne du quartier continuent cependant de cumuler de nombreux facteurs de vulnérabilité, ce qui justifie sa classification en QPV. A ces différents titres, le CSC Au-delà des Ponts développe son action autour de la mixité sociale, de la participation citoyenne des habitants, de l'émancipation par l'éducation et la culture, et des liens sociaux, familiaux et intergénérationnels. Il s'appuie à cet effet sur de nombreux dispositifs en lien principalement avec l'État, la Ville de Strasbourg, l'Eurométropole, la CAF du Bas-Rhin, la Région Grand Est et la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA).

L'offre du CSC se compose essentiellement d'animation globale, d'un projet d'action collective famille, d'accueils de loisirs pour l'enfance et la jeunesse, et d'accompagnement à la scolarité (CLAS).

MISSION PRINCIPALE

Placé(e) sous la responsabilité du Conseil d'Administration représenté par son Président, et chargé.e de tous les aspects relevant de la fonction de direction du CSC Au-delà des Ponts, le.la Directeur.trice est garant.e de la mise en œuvre du projet global d'animation socioculturelle sur son territoire d'intervention, en concertation avec les partenaires et les habitants, dans le respect des cadres juridiques et règlementaires et dans la limite des moyens acquis. Compte. L'équipe professionnelle du CSC, qui compte 9,75 ETP, est en cours d'installation dans un équipement nouvellement construit.

ACTIVITES PRINCIPALES

1/Il.elle participe à la définition des orientations

- en analysant les évolutions socio-économiques de l'environnement du CSC
- en recensant et analysant les besoins de la population locale
- en assurant une fonction de veille continue et de conseil aux élus associatifs

2/ Il.elle assure le pilotage stratégique du projet d'animation globale

- en traduisant les grandes orientations politiques en un projet social global

3/ Il.elle développe et anime le réseau des partenariats

- en identifiant et mobilisant les partenaires stratégiques autour de projets fédérateurs
- en contribuant à la mise en lien des différents acteurs impliqués

4/ Il.elle développe la participation des habitants du territoire

- en élaborant et animant un dispositif d'accueil des publics
- en garantissant la qualité d'accueil, le respect des usagers et l'accès aux droits
- en participant aux dispositifs de concertation avec les publics (Conseil Citoyen, etc.), et en développant toute forme de dispositifs participatifs appropriés
- en soutenant et renforçant le bénévolat.

5 / Il.elle assure la gestion financière et matérielle du CSC

- en élaborant le budget de l'association et en assurant la gestion financière de la structure, en lien avec le trésorier et le comptable
- en recherchant des financements, en réalisant les dossiers de financement et en veillant à leur consolidation et à leur diversification



- en élaborant le règlement de l'équipement et en veillant à son application
- en définissant les besoins en matériels ou en équipements
- en veillant à la gestion des locaux, à la planification de ses utilisations, à sa sécurisation, à sa maintenance et à son entretien

6/ Il.elle assure la communication et la promotion du CSC

- en définissant la stratégie de communication du CSC
- en assurant les relations avec les médias

7/ Il.elle évalue le projet global de l'équipement

- en comparant les effets/impacts des actions réalisées au regard des objectifs et critères d'évaluation définis en amont, notamment dans le cadre du Projet social
- en tirant tous les enseignements des résultats d'évaluation pour l'élaboration des projets futurs

8/ Il.elle gère les ressources humaines (9,75 ETP)

- en assumant les fonctions de chef de personnel du CSC en lien avec les élus associatifs et le service paye
- en veillant à l'application du droit du travail et des règles conventionnelles
- en assurant, le cas échéant, le suivi et le tutorat des personnels en contrats aidés

9/ Il.elle représente le CSC à l'extérieur

COMPETENCES OU APTITUDES REQUISES

- Connaissance des enjeux sociaux des territoires et des politiques publiques
- Capacité à élaborer, à conduire et à évaluer des projets de développement social d'envergure
- Capacité à travailler avec des élus associatifs, à éclairer les prises de décision, à les mettre en œuvre et à rendre compte sur le plan technique et politique
- Très bonnes compétences en gestion financière, maîtrise des outils de suivi et d'analyse budgétaire
- Excellentes capacités managériales pour assurer l'encadrement et l'animation d'une équipe professionnelle et de bénévoles en fédérant autour d'un projet commun
- Maîtrise du fonctionnement des partenariats institutionnels et des réseaux associatifs
- Capacité à animer et développer la vie associative
- Bonnes compétences rédactionnelles
- Maîtrise des outils bureautiques et de communication

- Rigueur, méthode et disponibilité
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Sens du travail en équipe et pratique du management collaboratif
- Aisance relationnelle et très bonne capacité d'écoute auprès de tous types d'interlocuteurs ; aptitude au dialogue et à la négociation.
- Capacité à faire face à l'imprévu et à gérer des situations complexes
- Loyauté
- Discrétion et respect de la confidentialité

CONDITIONS

CDI à temps plein - Statut Cadre – CC ALISFA



Qualification : Diplôme de Niveau 6 minimum de l'action sociale (DESJEPS, CAFERUIS, Master option sciences sociales/ management de structures socio-culturelles), ou équivalent.

Expérience : solide expérience de 2 ans minimum sur des fonctions similaires

Rémunération : Selon grille CC ALISFA et expérience du/de la candidat(e)

Poste à pourvoir dès que possible.

Les dossiers de candidature (**CV + lettre de motivation indispensable**) sont à adresser **au plus tard le 2 décembre 2022, délai de rigueur** à M. Gérard SCHANN, Président du CSC Au-delà des Ponts, **par courriel exclusivement** à candidature@audeladesponts.fr

Les 1ers entretiens de recrutement sont à prévoir à partir de la semaine 50.